Mohamed Boudjellaba, le maire écologiste de Givors (69), refuse de publier ce dessin le représentant dans l'encart réservé à l'opposition dans le journal municipal. La justice l'y contraint.

05/11/2024 à 11h41



En janvier 2023, Mohamed Boudjellaba avait refusé de publier la tribune de Fabrice Riva dans le journal municipal de Givors.

Car le conseiller municipal d'opposition avait ajouté à son texte une caricature du maire en train de gifler un homme et de dire "Bâtard ! Vive le FLN !".

Dans une décision du 22 octobre, le tribunal administratif de Lyon oblige pourtant l'édile de Givors à publier la caricature dans le prochain journal Le Givordin.

Fabrice Riva a convaincu les juges que le dessin n'était pas diffamatoire. Car Mohamed Boudjellaba a reconnu avoir qualifié un élu d'opposition de "bâtard" et qu'il est de notoriété publique qu'il a eu une altercation physique avec un chef

d’entreprise le 14 mars 2022.

www.lyonmag.com